**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME-37E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DU NEPAL**

*Prononcée par :*

*21 Janvier 2021*

**Merci** **Monsieur le Président,**

Le Burkina Faso souhaite la cordiale bienvenue à la délégation népalaise et la félicite pour la présentation de son troisième rapport national.

Le Burkina Faso salue les efforts accomplis par le Gouvernement népalais depuis son deuxième examen en 2015, notamment les mesures prises pour renforcer sa législation et ses politiques en vue de les rendre plus protectrices des droits de l’homme, telles que le programme du Président pour l’amélioration de la situation des femmes qui a permis de sauver la vie de centaines de femmes et de leurs enfants entre décembre 2018 et juin 2020.

Dans un esprit constructif, nous recommandons au Népal :

1. de faire en sorte que les responsables de la traite des personnes et de l’esclavage soient traduits en justice ;
2. de rendre opérationnelle sa stratégie visant à mettre fin au mariage d’enfants d’ici à 2030 .

Nous souhaitons plein succès au Népal dans le cadre de son examen.

**Je vous remercie.**